



Lettre ouverte à Madame Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé

Objet : Audioprothèses, RAC=0

Madame la Ministre,

Le Conseil National Professionnel d'ORL qui coordonne les missions de la SFORL, du Collège et du Syndicat National des ORL, a lu avec attention le Communiqué de Presse du Syndicat MG France en réponse au Communiqué du SNORL dans le cadre de l'avis de projet sur le RAC=0 en audioprothèse ainsi que l'article du QDM au titre pour le moins ambiguë relatant que « les ORL se réjouissent » d'avoir l'exclusivité de la primo-prescription des audio prothèses pour les patients atteints de surdit . C'est amener l'exercice m dical tr s loin de son  thique et de son humanisme, toutes valeurs princeps pr serv es par notre syst me de sant .

Le diagnostic de surdit , son  valuation chiffr e, son retentissement cognitif et psycho-social ainsi que les capacit s de compensation m dicales, chirurgicales et audio-proth tiques rel vent des fondements de l'enseignement universitaire de chaque ORL avec un semestre consacr  aux explorations cochl o-vestibulaires. L'examen clinique sp cialis , les exigences d' quipements techniques dans un environnement acoustique calibr , permettent aux ORL d'apporter aux patients une r ponse ind pendante et efficace mais aussi d'impliquer le patient dans un parcours auditif compensatoire de son d ficit.

Le CNP d'ORL confirme que l'exercice quotidien en ville, en Centre de Sant  comme   l'h pital place l'ORL en r f rence dans la d cision th rapeutique sur une surdit  et notamment dans la prescription document e d'appareillage auditif, d cision toujours lourde de cons quence pour le patient sur le plan psychologique et, jusqu'  aujourd'hui, financier.

Il est  vident que c'est la pertinence de nos connaissances, de nos formations et de nos prises en charge qui garantit la qualit  de vie de nos patients et optimise les engagements financiers du syst me de sant .

Le CNP d'ORL s'inqui te qu'  l'occasion d'une n gociation essentielle et tant attendue sur la prise en charge d'une maladie mal per ue par la population, une compl mentarit  m dicale se trouve r duite   une confrontation de pouvoirs m dicaux.

Cependant, le CNP d'ORL a bien entendu les priorit s de sant  port es par Monsieur le Pr sident de la R publique et Madame la Ministre des Solidarit s et de la Sant  concernant la pr vention, maillon faible actuel de notre syst me.

Il est essentiel que le M decin sp cialiste en M decine G n rale prenne toute sa place dans la pr vention et le d pistage pr coce des d ficits auditifs. L' mergence de la m decine pr dictive, pr ventive, personnalis e, participative, de parcours et de preuves (m decine 6P) doit nous permettre de coordonner et de coop rer sur ces nouvelles approches d'un exercice m dical audiolgique.

Le CNP d'ORL est conscient que l'arriv e des objets connect s va in luctablement modifier nos exercices, nos prises en charge et nos relations avec les patients : faisons-en sorte qu'il soit au b n fice de tous et surtout de la qualit  des soins apport  aux patients.

Le CNP d'ORL sollicite un rendez-vous avec vous afin d' quilibrer les enjeux de la r forme du RAC=0 par une r flexion m dicale sur la qualit  et la pertinence des prescripteurs et des prescriptions des syst mes d'audioproth ses.

Je vous prie, Madame la Ministre, d'accepter l'expression de mes salutations d vou es et respectueuses.

Dr. Jean-Michel Klein – Pr sident

06 34 65 50 47 – dr.jmklein@gmail.com

Le 5 juillet 2018

Pr. Dominique Chevalier, Secr taire G n ral de la SFORL (Soci t  Française d'ORL et CCF)

Pr. Emmanuel Lescanne, Pr sident du Coll ge Fran ais d'ORL et CCF

Dr. Nils Morel, Pr sident du SNORL (Syndicat National des M decins Sp cialis s en ORL et CCF)

Secr tariat Administratif :

3, rue de l'Arriv e -BP 50 – 75749 Paris cedex 15

T l : +33 1 43 22 08 34 – E-mail : cnp-ork@snork.org